Un plan d'urgence sanitaire et sociale face au coronavirus

mercredi 25 mars 2020, par NPA (Date de rédaction antérieure : 18 mars 2020).

Imposer les moyens d'appliquer les mesures barrières

Face à l'expansion de l'épidémie, les mesures pour limiter la propagation du virus et permettre au système de santé de faire face, malgré ses faiblesses, sont connues et doivent être appliquées : réduire au maximum les contacts et se protéger au mieux quand ces contacts sont indispensables

Encore faut-il s'en donner les moyens !

• Les entreprises et services non strictement indispensables doivent être fermés. Le confinement de la population, si une partie d'entre nous continuent de se côtoyer en allant travailler, n'a aucun sens.

• Lors des déplacements nécessaires, chacun et chacune doit pouvoir se protéger et protéger les autres. Or personne, y compris les personnels en première ligne ne dispose de masques adaptés en quantité suffisante, de gel, etc.

Mesures immédiates :

• Les organisations syndicales, associations, collectifs citoyens doivent se mobiliser pour faire appliquer les mesures barrières par l'information et la conviction ;

• La recherche et l'achat des produits indispensables (masques, gel…), leur production et leur distribution gratuite à l'ensemble de la population, doivent être placées sous contrôle public ;

• Il faut agir dans les syndicats et sur les lieux de travail pour imposer la fermeture de toutes les entreprises qui ne sont pas nécessaires à la vie quotidienne. Le droit de retrait des salariéEs, face à des situations dangereuses auxquelles ils sont exposés sans protection par leurs employeurs doit être défendu et appliqué.

Donner au système de santé les moyens de faire face à l'urgence sanitaire

Dans son allocution du 12 mars , Macron déclarait : « Le gouvernement mobilisera tous les moyens financiers nécessaires pour porter assistance, pour prendre en charge les malades, pour sauver des vies quoi qu'il en coûte ». Eh bien chiche !

On ne réparera pas en quelques jours les dégâts d'années d'attaques et de restrictions sur le système hospitalier, mais il est au moins possible d'embaucher sans limitation les professionnels disponibles, et en leur proposant dès aujourd'hui, si ils et elles le souhaitent, un recrutement

définitif, statutaire. Macron n’a-t-il pas déclaré : « Beaucoup des décisions que nous sommes en train de prendre, beaucoup des changements auxquels nous sommes en train de procéder, nous les garderons parce que nous apprenons aussi de cette crise » ?

• Le fonctionnement « à l’activité » des hôpitaux, sur le modèle du privé, doit être immédiatement abrogé ;

• Les cliniques privées doivent être mises à contribution au même titre que le secteur public et ne pas pouvoir continuer à choisir les actes rentables tandis que l’hôpital public fait face à l’urgence ;

• Les revendications des personnels hospitaliers avancées depuis des mois (salaire, effectifs, conditions de travail) doivent être enfin satisfaites.

Ce n’est pas aux salariéEs et à la population de payer la crise

La mise en œuvre du plan sanitaire n’est possible que si elle s’accompagne d’un volet social, garantissant à chacunE le maintien intégral du salaire ou d’un revenu de remplacement pour tous les salariéEs sans activité ou dans l’obligation de rester chez eux pour garder leurs enfants :

• Refus de toute forme de télétravail pour les salariéEs devant garder leurs enfants ;

• Suspension de toute forme de contrôle des bénéficiaires de prestations sociales ;

• Financement, par les employeurs, des mesures d’hygiène sur les lieux de travail (gels, temps de pause pour se laver les mains, etc.) ;

• Suppression des jours de carence ;

• Retrait des réformes des retraites et de l’assurance chômage ;

• Interdiction des expulsions locatives et réquisition des logements vides ;

• Levée de toutes les restrictions sur l’accès aux soins pour les sans-papiers ;

• Interdiction de tout licenciement et toute suppression d’emploi (y compris intérimaires et vacataires).

Contre toute tentation autoritaire

Le contrôle et la vigilance de la population (avec ses organisations associatives, syndicales…) sont d’autant plus de mise qu’il y a un danger réel que les mesures prises, et justifiées par la lutte contre l’épidémie, relèvent d’autres buts moins avouables, comme celui de restreindre les libertés démocratiques, d’empêcher toute forme de contestation et de mobilisation sociale, ou de faire tourner à tout prix la machine économique dans l’intérêt des possédants :

• Refus de la militarisation de la société, exigence d’information et de contrôle, par des collectifs de syndicats, d’associations de citoyens, des mesures mettant en cause les droits démocratiques ou imposant le maintien au travail ;

• Organisation de la solidarité dans les quartiers, pour les personnes vulnérables, qui sont isolées (distribution de courses, de médicaments, etc.).

« Dépenser sans compter », mais qui paiera ?

Macron, dans son allocution du 12 mars, a affirmé la nécessité de « dépenser sans compter » pour sortir de la crise. Certes, mais au bout du compte qui paiera ? Car c'est l'État qui va avancer les dizaines de milliards nécessaires.
Il faut d'ores et déjà affirmer le refus de faire payer cette crise à la grande majorité de la population :

• Ce sera au grandes entreprises du CAC 40 et aux plus riches de financer ces mesures d'urgence, au moyen, pour commencer, d'un impôt exceptionnel.

NPA

P.-S.

• Créé le Mercredi 18 mars 2020, mise à jour Lundi 23 mars 2020, 18:14 :
https://npa2009.org/arguments/sante/un-plan-durgence-sanitaire-et-sociale-face-au-coronavirus